

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la session extraordinaire du 23 septembre 2015**

**Présents :** M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN, M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, MM. Lionel GONNEAUD, Guillaume GUYARD, Mme Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT, Serge POTIER, Jean-Pierre GOUDIER.

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume GUYARD

M. PAQUIER ouvre la séance, et Mme Nathalie TALPIN donne lecture du compte rendu de la session du 24 août 2015 qui est adopté à l'unanimité

**AD'AP (Agenda d'accessibilité programmée)**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal l'autorise à présenter la demande d'approbation de l'Ad'Ap à la Préfecture et à signer tout document correspondant. Les travaux de mise en accessibilité, d'un coût total HT de 102 900 € HT seront étalés sur 6 ans :

- 2016 Mairie et Agence postale	1 750 € HT
- 2017 Salle polyvalente et Buvette	22 600 € HT
- 2018 Eglise et sanitaires publics	5 600 € HT
- 2019 Ecoles maternelle et primaire	15 500 € HT
- 2020 Restaurant scolaire	9 600 € HT
- 2021 Bibliothèque et bloc médico social	47 850 € HT

Une dérogation est demandée pour le restaurant scolaire et le bloc sanitaire du Carrage.

**PAVE (Plan de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)**

Le Conseil Municipal approuve le plan de mise en accessibilité tel que présenté et validé par la Commission des Bâtiments.

**VENTE PARCELLE N 317**

Le Conseil Municipal accepte la vente à M. Marcel Gonin de la parcelle cadastrée N 317, située aux Thibes, d'une superficie de 23,72 ares pour la somme de 600 €. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

**REPARTITION CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

A la création de la CCESL, un accord amiable entre les communes membres donnait la répartition de ses conseillers. Au niveau national ces accords ont été jugés illégaux, une loi de mars 2015 redéfinit les possibilités.

La tenue d'élections complémentaires à Gilly sur Loire oblige la CCESL à revoir la répartition des sièges (42 délégués dont 2 représentants de Grury), le Conseil approuve la dernière proposition faite par le bureau des maires.

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal prend connaissance

- des remerciements de Mme Bletton suite au décès de Mme Gonin.
- du compte rendu de l'assemblée générale du restaurant scolaire
- de la situation de Mme Lagarde, suite à l'avis de la commission de réforme d'août dernier qui n'a pas statué sur la demande de mise en retraite pour invalidité. Son dossier sera de nouveau examiné par la commission de réforme du 29 septembre 2015. Son arrêt de travail pour accident de service a été prolongé jusqu'au 31 octobre prochain. De ce fait, Nicolas Moreau est maintenu sur le poste jusqu'à cette même date.
- de la date de réception du chantier de La Gare fixée au 28 octobre.
- du projet de voyage de l'école.

Extrait conforme à l'original,  
Le Maire